



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2020/164

Attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 500 euros pour l'accompagnement artistique d'un projet de rénovation urbaine dans le quartier de la Duchère 9ème arrondissement

Direction des Affaires Culturelles

Rapporteur : Mme PERRIN-GILBERT Nathalie

SEANCE DU 28 SEPTEMBRE 2020

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 30 SEPTEMBRE 2020

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 21 SEPTEMBRE 2020

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 2 OCTOBRE 2020

DELIBERATION AFFICHEE LE : 8 OCTOBRE 2020

PRESIDENT : M. DOUCET Grégory

SECRETAIRE ELU : Mme BRUVIER HAMM Pauline

PRESENTS : M. DOUCET, Mme HENOCQUE, M. GODINOT, Mme VIDAL, M. BOSETTI, Mme LEGER, M. VASSELIN, Mme PERRIN-GILBERT, M. CHIHI, Mme RUNEL, Mme AUGÉY, M. MAES, Mme DE LAURENS, M. MICHAUD, Mme NUBLAT-FAURE, M. HUSSON, Mme ZDOROVITZOFF, M. CHEVALIER, Mme DELAUNAY, M. GIRAULT, Mme GOUST, Mme DUBOIS BERTRAND, Mme PRIN, M. VIVIEN, M. EKINCI, Mme TOMIC, M. MONOT, Mme DUBOT, Mme BLANC, Mme CROIZIER, M. BLACHE, M. DUVERNOIS, Mme BORBON, M. HERNANDEZ, M. BILLARD, M. BLANC, Mme DE MONTILLE, M. SOUVESTRE, Mme BOUAGGA, M. PRIETO, Mme ROCH, M. BERZANE, M. ODIARD, Mme MARAS, Mme CABOT, M. ZINCK, Mme BRAIBANT THORAVALE, M. GIRAUD, M. DRIOLI, M. GENOUVRIER, Mme ALCOVER, M. CHAPUIS, Mme BRUVIER HAMM, Mme FRÉRY, Mme GEORGEL, M. DEBRAY, Mme POPOFF, M. KEPENEKIAN, M. REVEL, Mme VERNEY-CARRON, Mme CONDEMINE, M. BROLIQUIER, M. OLIVER, M. CUCHERAT, Mme BACHA-HIMEUR, M. SECHERESSE, M. COLLOMB, Mme GAILLIOUT, Mme PALOMINO

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : M. LUNGENSTRASS (pouvoir à Mme DUBOT), M. BLANCHARD (pouvoir à Mme GEORGEL), M. LEVY (pouvoir à M. CUCHERAT), Mme FERRARI (pouvoir à M. KEPENEKIAN)

ABSENTS NON EXCUSES :

2020/164 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT D'UN MONTANT DE 7 500 EUROS POUR L'ACCOMPAGNEMENT ARTISTIQUE D'UN PROJET DE RÉNOVATION URBAINE DANS LE QUARTIER DE LA DUCHÈRE 9ÈME ARRONDISSEMENT (DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 11 septembre 2020 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre des projets de rénovation urbaine coordonnés par l'Agence Nationale pour le Renouvellement Urbain et menés dans les quartiers prioritaires de Lyon, la Direction des Affaires Culturelles de la Ville de Lyon, en coordination avec les Missions territoriales de la Direction du Développement Territorial, pilote des appels à projet dits d' « accompagnement artistique et sensible des habitant-es dans le cadre des projets de rénovation urbaine » dans les Quartiers en Politiques de la Ville.

Ces résidences artistiques sont conçues pour s'intégrer dans le tissu local d'acteurs et d'actions existants afin de placer les habitants au cœur du projet en partenariat avec les acteurs du territoire que sont les associations d'éducation populaire, les institutions culturelles, les équipes artistiques présentes sur le territoire, les lieux d'enseignement, la mission territoriale de la Ville...

Les projets proposés doivent s'appuyer sur 3 piliers :

- une démarche artistique forte
- une attention portée aux habitants
- une adaptation au quartier concerné

Cet accompagnement poursuit des enjeux sociaux et citoyens :

- Accompagner de manière sensible l'ensemble des transformations et tou-te-s les habitant-es du secteur (au-delà du seul relogement) ;
- Permettre aux habitant-es de s'exprimer, être acteurs du changement pour ne pas le subir, renforcer l'estime de soi. Accompagner l'attente, le deuil, la projection vers l'avenir ;
- Accompagner les transformations des espaces publics et les faire vivre (départ des commerces, relogement, etc.) ;
- Favoriser le désenclavement des secteurs en amenant les habitant-es à sortir de leur quartier ;
- Valoriser le patrimoine matériel et immatériel des quartiers concernés.

Ils sont systématiquement partagés avec les représentant.e.s du Conseil Citoyen et le Conseil des Equipements (MJC, Centres sociaux).

Et également des enjeux artistiques et culturels :

- Répondre à une exigence de qualité artistique : le jury est attentif à ce que les artistes

choisis aient une pratique artistique et de création en parallèle de ce temps de résidence ;

- Favoriser l'émergence de formes et de domaines artistiques neufs et peu représentés dans le quartier (arts visuels, arts plastiques notamment) et sans entrer en concurrence avec l'existant ;
- Attentes en termes de rayonnement et de transmission des actions culturelles : l'intervention dans tout type d'espace pour attiser la curiosité des habitant-es, le déploiement de formes artistiques permettant d'inclure les personnes ne maîtrisant pas la langue et le jeune public, la réflexion sur un fil conducteur, des actions visibles et la trace laissée. Le projet prend en compte dans la mesure du possible les pratiques culturelles et les cultures des habitant-es et veille à rester accessible et à proposer une démarche dans laquelle les habitant-es se reconnaissent ;
- Proposer un partenariat avec une ou plusieurs institutions culturelles lyonnaises dans le cadre de la Charte de coopération culturelle.

Grâce à cette approche artistique et citoyenne, ces projets offrent aux habitant-es concerné-es par les changements, des espaces d'écoute et d'expression, qui leur permet de participer à la transformation de leur quartier et de jouer leur rôle de citoyen.

Ces projets sont soutenus financièrement par la Ville de Lyon au titre de la Culture, l'Etat par l'ANCT (Agence Nationale de la Cohésion des Territoires) et un ou plusieurs bailleurs sociaux concernés par la rénovation urbaine du quartier.

Les actions d'accompagnement artistique du renouvellement urbain, notamment les résidences artistiques, existent depuis près de 15 ans à la Duchère.

Le Projet Culturel de Territoire Duchère 2016-2022 met en avant l'accompagnement artistique et culturel du projet urbain, en priorité sur les secteurs Sauvegarde et Château.

Dès 2017, une résidence du Collectif X a été lancée à la Sauvegarde pour accompagner les habitantes dans les transformations urbaines. Elle s'est achevée en décembre 2019.

Le Conseil Citoyen a souhaité bénéficier d'un nouvel accompagnement du projet urbain du secteur du Château avec une nouvelle résidence artistique compte tenu de la perspective de la destruction de la Barre 110 et du relogement des habitants (560 ménages concernés dans ce secteur) et des nombreuses fragilités de ce secteur. Le Château se caractérise par une part importante de ménages à bas revenus (51%), et les évolutions récentes indiquent une augmentation de la précarité depuis la fin des années 1990. Le pourcentage de familles nombreuses est supérieur à la moyenne du quartier, les moins de 30 ans représentent 46% de la population et à noter également la présence de ménages âgés, installés sur le quartier depuis plusieurs décennies.

Le premier programme de renouvellement urbain n'a que très peu impacté le secteur du Château.

Dix-sept artistes, collectifs ou compagnies ont répondu à l'appel à résidence pour l'accompagnement artistique et sensible des habitant-e-s du Château à la Duchère (Lyon 9^{ème}).

Le projet de résidence artistique sélectionné, intitulé « Secondes œuvres » est porté par Vincent Genco, artiste plasticien, enseignant depuis 2015 à l'Ecole Nationale Supérieure des Beaux-Arts de Lyon pour les Pratiques Artistiques Amateurs.

Ce projet est pensé et développé en collaboration avec l'association Scicabulle et la Lily, la ligue d'improvisation théâtrale lyonnaise. Vincent Genco et la Lily sont attachés à la partie artistique du projet et l'association Scicabulle a pour mission la concertation, la coordination et la capitalisation des projets réalisés.

Depuis plusieurs années, Vincent Genco mène une réflexion sur la transformation urbaine et la perception du changement. L'artiste souhaite créer des projets avec les habitants afin qu'ils produisent par eux même un changement dans leur environnement urbain.

Le but est d'accompagner les habitants dans ce changement mais sans engendrer de rupture. Les «Secondes œuvres », par opposition au gros œuvre, sont tous les travaux qui ne mettent pas en jeu les fondations, ceux que nous ne voyons pas immédiatement.

L'intérêt est de faire émerger les moments où les habitants portent attention à leur environnement et posent le regard sur leur lieu de vie et de mener, avec eux, une observation des espaces urbains. Le projet amène à des constructions collectives, parfois monumentales, dans l'espace public.

L'artiste a émis le souhait d'avoir un local sur place pour assurer une permanence dans le quartier deux jours par semaine. Outre les réalisations participatives intermédiaires, l'ambition de ces trois années de résidence est de créer un « escape game » artistique dans les bâtiments impactés par les projets de réhabilitation et de destruction.

Les porteurs du projet recevront une aide totale de 27 500 € en 2020 dont 7 500 € de la Ville de Lyon, 10 000 € par l'Etat-ANCT et les deux bailleurs sociaux, Lyon Métropole Habitant et Alliade Habitat participent à hauteur de 5000 euros chacun.

Vu l'avis du Conseil du 9^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Culture - Démocratie locale - Politique de la ville - Vie étudiante ;

DELIBERE

1 - Une subvention de fonctionnement d'un montant de 7 500 € pour l'année 2020 est allouée à l'association Vincent Genco.

2 - La dépense correspondante sera prélevée pour un montant de 7 500 €, sur les crédits inscrits au budget 2020, programme SOUTIENAC, opération FONDSFIC, ligne de crédit 89064, nature 6574, fonction 30.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjointe déléguée,

Nathalie PERRIN-GILBERT